|  |
| --- |
| Prothèses capillaires : nouvelles modalités de prises en charge dès le 2 avril 2019  **Les prothèses capillaires ne sont pas une coquetterie !**  **La Ligue contre le cancer s’insurge et demande un remboursement à 350 € pour toutes les perruques**  **Paris, le 20 mars 2019. Les personnes atteintes de cancer subissent de plein fouet les effets secondaires des traitements : fatigue, isolement, assèchement de la peau, perte des cheveux… L’image de soi, la confiance en soi et le bien-être corporel sont quotidiennement mis à mal. Leur qualité de vie est affectée. Pour contrer certains de ces effets secondaires, des solutions existent. Aussi, chaque personne atteinte de cancer devrait pouvoir choisir sa prothèse la mieux adaptée à ses besoins sans se soucier des aspects financiers. La Ligue contre le cancer demande un remboursement unique de 350€ pour toutes les prothèses capillaires, y compris les perruques en cheveux naturels.**  Les prothèses capillaires, ou perruques, sont utilisées par les personnes atteintes d’un cancer lorsque les traitements font chuter leurs cheveux. En grande majorité, ce sont les femmes qui y ont recours. Plusieurs qualités de prothèses capillaires existent, qui étaient jusqu’ici toutes remboursées au même niveau par l’Assurance maladie dans la limite d’un montant de 125€. **Depuis plusieurs années, la Ligue contre le cancer demande la hausse de ce montant afin de limiter voire supprimer le reste à charge difficilement supportable pour les personnes atteintes de cancer**.  Des nouvelles conditions de prise en charge des prothèses capillaires viennent d’être publiées au Journal officiel. A partir du 2 avril, les nouvelles modalités de remboursement seront :   * la création de deux classes de prothèses correspondant à des critères de qualité fixés par la HAS (Haute autorité de santé) ; * la fixation d’un prix limite de vente pour chaque classe (respectivement 350 € et 700 €). Ce prix inclut la prise en charge d’un accessoire textile. * la prise en charge intégrale des prothèses de classe I par l’assurance maladie, soit 350 € ; * la prise en charge d’accessoires (foulards, bandeau, bonnet, mèches, etc.) à raison de 20 € pour 3 accessoires vendus au maximum et 40 € les 3 accesoires, pour les personnes qui ne souhaitent pas de prothèse capillaire.   **Absence de remboursement pour les prothèses en cheveux naturels**  Si pour la Ligue, les nouvelles conditions de prise en charge sont incontestablement une avancée, elle cache une nouvelle inégalité.  Les prothèses en cheveux naturels sont désormais exclues de toute prise en charge par la Sécurité sociale et donc par les complémentaires santé. Parce que la Ligue porte la parole de **toutes** les personnes atteintes de cancer, elle dénonce la création d’une nouvelle inégalité face à la maladie. Avec cette nouvelle tarification, les jeunes femmes et les adolescentes aux cheveux longs, très vulnérables à l’image sociale du cancer, devront payer intégralement leur prothèse en cheveux naturels ou y renoncer.  Choisir une prothèse capillaire adaptée n’est ni un luxe ni une coquetterie mais une nécessité pour que chaque femme puisse continuer à vivre sa vie de tous les jours malgré le cancer.  **La Ligue demande donc un remboursement unique de 350€ pour toute prothèse afin de laisser à chaque personne malade le choix le plus adapté à ses besoins.** |
| A PROPOS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER  1er financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l’engagement de ses militants. Forte de près de 600 000 adhérents et 13 000 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd’hui, la Ligue, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d’acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l’image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net  CONTACTS PRESSE :   * Aelya NOIRET | 06 52 03 13 47 | [noiret.aelya@gmail.com](mailto:noiret.aelya@gmail.com) * Ligue contre le cancer | Elodie Audonnet 06 83 18 00 28 | [elodie.audonnet@ligue-cancer.net](mailto:elodie.audonnet@ligue-cancer.net) |